

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 MARS 2009**

RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE PRÉVUE D'ACHÈVEMENT	RÉPONSE DU PROGRAMME
<b>VÉRIFICATION DU BUREAU DE L'INTERLOCUTEUR FÉDÉRAL (200724)</b> <i>DATE D'APPROBATION DU CVÉ: 25/02/2008</i>			
<b>BUREAU DE L'INTERLOCUTEUR FÉDÉRAL (BIF)</b>			
<b>Évaluation des risques</b> 1. Une évaluation des risques du BIF devrait être complétée et mise à jour chaque année, en se concentrant à la fois sur les risques au niveau du programme et de l'entité. On devrait élaborer des stratégies d'atténuation des risques et des plans d'action pour chaque risque manifestation lié aux exercices de planification stratégique et opérationnelle.	<b>Réponse de la direction</b> Le BIF mettra en place un système servant à examiner et à mettre à jour chaque année ses évaluations des risques dans le cadre de son exercice de planification stratégique et opérationnelle.  <b>Actions</b> La haute direction du BIF intégrera un volet consacré à l'évaluation du risque dans le cadre de son exercice annuel de planification des résultats stratégiques afin d'évaluer les risques au niveau du programme et de l'entité, et elle concevra des stratégies d'atténuation du risque.	Année financière 08/09       30/04/2008	<b>État : Mise à jour en suspens</b>  <b>Mise à jour/Justification :</b> <b>En date du 31/03/2009 :</b>  Le BIF développe en ce moment un profil de risque des RS qui comprend un recensement, une validation et une évaluation du risque de même qu'une réponse au risque dans le but d'atténuer les risques dans le cadre des efforts ministériels visant à assurer que tous les RS développent un profil de risque.  <b>SVE : Renouvellera les éléments complétés au cours de l'été 2009, durant le projet de profil de risque ministériel.</b>
<b>Mesure du rendement</b> 2. On devrait améliorer les indicateurs de rendement pour faire en sorte qu'ils comprennent des caractéristiques qualitatives et quantitatives pertinentes ainsi que des cibles mesurables. En choisissant un agencement approprié d'indicateurs de rendement, le BIF devrait s'assurer que l'avantage complémentaire de chaque indicateur est évalué par rapport aux frais connexes de mise en place d'un mécanisme de mesure.	<b>Réponse de la direction</b> Le BIF continuera d'améliorer son cadre de mesure du rendement et d'établissement de rapports sur ses nombreuses et diverses activités et de le rendre plus pertinent à son contexte. Dans plusieurs instances, le BIF a le rôle de premier plan pour coordonner plusieurs initiatives fédérales dont le rendement dépend, jusqu'à un certain point, d'autres partenaires. Dans certains cas, il est difficile de déterminer quels indicateurs mesurent la contribution directe du BIF aux résultats	Année financière 08/09	<b>État: Mise en œuvre en suspens</b>  <b>Mise à jour/Justification:</b> <b>En date du 31/03/2009 :</b>



**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 MARS 2009**

RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE PRÉVUE D'ACHÈVEMENT	RÉPONSE DU PROGRAMME
<b>VÉRIFICATION DU BUREAU DE L'INTERLOCUTEUR FÉDÉRAL (200724)</b> <i>DATE D'APPROBATION DU CVÉ: 25/02/2008</i>			
<b>BUREAU DE L'INTERLOCUTEUR FÉDÉRAL (BIF)</b>			
<p><b>Communication et coordination</b></p> <p>3. Il faudrait améliorer la communication et la coordination internes pour appuyer les personnes qui travaillent avec des bénéficiaires communs et pour garantir que les bureaux régionaux récemment transférés soient bien intégrés au BIF.</p>	<p><b>Réponse de la direction</b></p> <p>La période au cours de laquelle la vérification a été effectuée était une période de grand changement et de bouleversement au sein du BIF étant donné que 26 nouveaux employés (la plupart provenant d'autres ministères) sont venus s'ajouter à l'effectif du BIF et que cinq nouveaux bureaux régionaux formés de personnes provenant de neuf emplacements différents à l'extérieur d'Ottawa ont été créés. On s'attendait à des difficultés en matière de communication dans ce contexte particulier, et ces difficultés allaient faire l'objet de mesures actives tout au long de la période de transition.</p> <p>En plus, afin d'obtenir un plus grand niveau de coordination et de communication, les rôles des agents de programmes du BFI à l'administration centrale ont été revus de sorte qu'un seul agent a le rôle prépondérant pour chaque bénéficiaire. Aussi, le BFI a débuté l'été passé, l'élaboration d'un système électronique qui fera le lien et qui enregistrera les résultats en temps réel et servira de « pont géographique » qui unit les régions et l'administration centrale (AC).</p>	<p>Débuté le 18 février 2008.</p> <p>Systeme de videoconférence mis en oeuvre à l' échelle du ministère et utilisé le 18 février 2008 à la réunion du personnel présidée par le SMA.</p> <p>Le DG a mis sur pied les téléconférences avec les gestionnaires toutes les deux semaines. Chaque directeur est responsable du débriefage de son personnel.</p> <p>La première retraite annuelle de tout le</p>	<p><b>État : Mis en oeuvre</b></p> <p><b>Mise à jour/Justification :</b>  <b>En date du 30/09/2008 :</b></p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 MARS 2009**

RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE PRÉVUE D'ACHÈVEMENT	RÉPONSE DU PROGRAMME
<b>VÉRIFICATION DU BUREAU DE L'INTERLOCUTEUR FÉDÉRAL (200724)</b> <i>DATE D'APPROBATION DU CVÉ: 25/02/2008</i>			
<b>BUREAU DE L'INTERLOCUTEUR FÉDÉRAL (BIF)</b>			
	<p>La haute direction du BIF continuera de se concentrer sur la communication et la coordination et de bâtir une culture de partage de l'information et de communication entre l'AC et les bureaux régionaux dans le cadre de sa stratégie visant à intégrer les 25 nouveaux membres du personnel régional au Ministère.</p> <p><b>Actions</b></p> <p>Le SMA s'est engagé à obtenir un consensus de la part de l'ensemble du personnel concernant la durée et la fréquence des réunions visant tout le personnel dans le but d'améliorer les communications et le partage de l'information au sein de l'organisation.</p> <p>Parmi les autres activités prévues pour l'amélioration des communications et le partage de l'information, notons :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la mise en place d'une capacité de vidéoconférence dans l'ensemble de l'organisation;</li> <li>• des séances hebdomadaires d'information à l'intention de la direction et de l'équipe;</li> <li>• une séance de réflexion annuelle pour tout le personnel du BIF (les quatre groupes de travail</li> </ul>	<p>personnel a eu lieu en novembre 2007 et 4 groupes de travail ont été établis afin d'examiner les besoins organisationnels.</p>	<p>Suite à une discussion avec tout le personnel, le SMA a mis en place des réunions mensuelles.</p> <p><b>SVE : Complété</b></p> <p>Système de vidéoconférence mis en œuvre à l'échelle du ministère et utilisé pour des réunions mensuelles présidées par le SMA.</p> <p>Le DG a mis sur pied les téléconférences avec les gestionnaires toutes les deux semaines. Chaque directeur est responsable du débriefage de son personnel.</p> <p>Le DG et les directeurs de l'AC du BIF</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 MARS 2009**

RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE PRÉVUE D'ACHÈVEMENT	RÉPONSE DU PROGRAMME
<b>VÉRIFICATION DU BUREAU DE L'INTERLOCUTEUR FÉDÉRAL (200724)</b> <i>DATE D'APPROBATION DU CVÉ: 25/02/2008</i>			
<b>BUREAU DE L'INTERLOCUTEUR FÉDÉRAL (BIF)</b>			
	<p>mis sur pied examineront les besoins de l'organisation, incluant les questions concernant les communications et le partage de l'information, et ces renseignements serviront à la prise de décision quant à l'orientation future).</p>		<p>participeront aux appels téléphoniques hebdomadaires du directeur régional.</p> <p>La première retraite annuelle de tout le personnel a eu lieu en novembre 2007 et 4 groupes de travail ont été établis afin d'examiner les besoins organisationnels. La prochaine retraite est prévue pour janvier 2009.</p> <p><b>SVE : Complété</b></p>
<p><b>Conservation des dossiers de contributions</b></p> <p>4. Le BIF devrait mettre à jour son manuel des opérations et ses modèles pour le Programme de contribution de l'Interlocuteur fédéral, en y incluant des normes minimales en matière de documentation pour s'assurer que les dossiers de contribution font état d'un examen minutieux de l'admissibilité du bénéficiaire, de décisions de financement transparentes et de plans de surveillance fondés sur les risques. L'accent devrait être mis sur la formation des agents de programme sur les exigences mises à jour et sur la surveillance quant au respect et à la conformité aux exigences.</p>	<p><b>Réponse de la direction</b></p> <p>Le BIF veillera à ce que les décisions de financement concernant les bénéficiaires soient officiellement enregistrées afin de s'assurer que l'on conserve une documentation suffisante à l'appui des recommandations du BIF présentées au ministre. Le tableau des répartitions est présentement utilisé à titre de procès-verbal des réunions sur les décisions de financement. Le BIF ajoutera une colonne pour enregistrer les points saillants de la décision de financement afin que les discussions soient bien documentées. De plus, la justification spécifique au projet continuera de faire partie de la note de service au signataire de pouvoir autorisé. Le BIF élaborera aussi un formulaire pour appuyer officiellement, au moment de la décision de financement, l'admissibilité du bénéficiaire et l'évaluation des risques dont il aura fait l'objet, ceci afin de</p>	<p>01/07/2008</p>	<p>État : Mis en oeuvre</p> <p><b>Mise à jour/Justification :</b>  <b>En date du 30/09/2008 :</b></p>



**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 MARS 2009**

RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE PRÉVUE D'ACHÈVEMENT	RÉPONSE DU PROGRAMME
<b>VÉRIFICATION DU BUREAU DE L'INTERLOCUTEUR FÉDÉRAL (200724)</b> <i>DATE D'APPROBATION DU CVÉ: 25/02/2008</i>			
<b>BUREAU DE L'INTERLOCUTEUR FÉDÉRAL (BIF)</b>			
	<p>Le BIF va mettre à jour son manuel de politiques et de procédures afin d'y refléter les changements et y inclure tout nouveau formulaire requis pour la documentation.</p> <p>Les plans d'apprentissage pour plusieurs agents actuellement employés par le Bureau incluent de la formation sur les ententes de contribution. Tous les nouveaux agents devront suivre la même formation qui est offerte par l'École de la fonction publique du Canada.</p> <p>Continuer la mise en œuvre du SGIP.</p>	<p>Septembre 2008</p> <p>Processus continu</p> <p>31/03/2009</p>	<p>Les formulaires ont été ajoutés, mais la mise à jour sur les changements au niveau des procédures reste à faire suite à la révision finale du processus – recherche d'une efficacité accrue SVE : Examinera au cours des vérifications du programme dans les années financières 2009/2010 et 2010/2011.</p> <p>La plupart des agents du BIF ont suivi le cours offert par l'École de la fonction publique du Canada sur la gestion des ententes de contribution. Les nouveaux agents devront participer à cette même formation. Les plans d'apprentissage pour les agents actuels incluent la formation ministérielle sur le PTPNI.</p> <p>SGIP est opérationnel pour 2009-2010; le manuel de formation est terminé; l'ensemble du personnel est formé.</p> <p><b>SVE : Complété</b></p>
<p><b>Traitement des ententes de contribution et des paiements</b></p> <p>5. La direction du BIF devrait passer en revue ses processus d'examen des propositions, de préparation des ententes de contribution et de demande et approbation des paiements afin d'identifier les possibilités de réduire les délais de traitement. Concernant</p>	<p><b>Réponse de la direction</b></p> <p>Le BIF procédera à un examen des processus, de la demande de financement jusqu'à l'approbation de l'entente de contribution et à l'émission du premier paiement, afin de trouver le moyen d'être plus efficace et les façons de raccourcir les échéanciers lorsque c'est possible, en se demandant</p>	<p>Exercice 08/09</p>	<p><b>État : Mis en œuvre</b></p> <p><b>Mise à jour/Justification :</b> <b>En date du 30/09/2008 :</b></p>



**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 MARS 2009**

RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE PRÉVUE D'ACHÈVEMENT	RÉPONSE DU PROGRAMME
<b>VÉRIFICATION DU BUREAU DE L'INTERLOCUTEUR FÉDÉRAL (200724)</b> <i>DATE D'APPROBATION DU CVÉ: 25/02/2008</i>			
<b>BUREAU DE L'INTERLOCUTEUR FÉDÉRAL (BIF)</b>			
			<b>SVE : Complété</b>